

Mot de Monsieur Alain Sibenaler Représentant de l'Unfpa

Cher (e) Lecteur (trice),

Depuis le début de l'année, nous avons engagé un vaste programme de formations spécialisées tous azimuts dans l'optique de réduire la mortalité maternelle d'une part et d'impulser l'autonomisation des jeunes d'autre part.

Nous sommes également passés à la vitesse supérieure dans le cadre de la Campagne pour l'accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et infantile

en Afrique (CARMMA) avec la consolidation de notre leadership au sein des agences des Nations Unies. En effet des actions concrètes se mettent peu à peu en place à l'instar du décret portant création de 8 écoles de sages-femmes dans plusieurs régions du Cameroun.

Pour améliorer l'accès universel aux soins de santé maternelle et mieux répondre aux besoins des plus démunis, nous devons sans cesse imaginer des approches et produits innovants. C'est dans ce sens que nous avons démarré dans les régions du nord et de l'extrême nord un projet pilote qui permet de réduire de plus de moitié le coût des accouchements.



Je vous souhaite une bonne lecture !

Directeur de Publication :

Alain Sibenaler
Equipe de rédaction :
Ngo Itima Germaine / Olive Bonga

Ont contribué à ce numéro

Penda Rachel
Dr Yap John / Dr Njiki Rostand
Dr Essomba Ernest de Dieu

Contact : UNFPA Cameroun

BP 836 Yaoundé - Rond point Bastos
Tel. : 22 2198 63/64 - Fax. : 22 21 98 62
Site web : <http://cameroon.unfpa.org>

■ Formation des praticiens en soins obstétricaux et néonataux d'urgence

l'objectif général de ces ateliers est de contribuer à l'amélioration de l'offre de service des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) / Soins Après Avortement (SAA).

■ Des couts réduits pour augmenter l'accès à un accouchement assisté par un personnel qualifié dans une formation sanitaire

~~15000F~~ 6000F : prise en charge d'un accouchement simple dans un centre de santé
~~80000F~~ 40000F : prise en charge complète Accouchement par césarienne

■ Lancement du premier rapport mondial sur la pratique des sages-femmes.

ce rapport présente la situation de la pratique de sages-femmes dans 58 pays dont le Cameroun.

■ Journée Africaine de la Réduction de la Mortalité Maternelle et néonatale (JARMMN)

Le Cameroun s'engage à ouvrir 8 écoles de sages-femmes à travers le pays

■ De nouvelles directives pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant

Les prestataires de soins sont tenus de proposer le dépistage gratuit aux femmes enceintes

■ L'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) reçoit le prix des Nations Unies pour la Population « 2011 »

Le Prix est décerné chaque année par le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population à des personnes et des institutions qui ont accompli des réalisations remarquables dans la sensibilisation du public aux problèmes de population et à leurs solutions.

■ Les jeunes leaders formés en analyse de documents de politique publique

L'objectif visé est d'amener des jeunes leaders à disposer des outils pour une analyse des politiques publiques, à identifier le niveau de prise en charge de la question des jeunes et des adolescents dans les documents de politique économique et sociale.



Rejoignez nous sur

www.facebook.com/UNFPACameroun

FORMATION DES PRATICIENS EN SOINS OBSTÉTRICAUX & NÉONATAUX D'URGENCE

Du 06 au 15 Juin 2011 quatre sessions de formations des prestataires de soins des Districts de santé des Régions du centre (50) et du Sud (30), en Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) ont été organisées à Yaoundé avec l'appui technique de l'UNFPA et l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Il est reconnu que seule la prise en charge de qualité des urgences obstétricales et néonatales permet de diminuer significativement la mortalité maternelle et néonatale. Ainsi, organisés à l'initiative de la Direction de la Santé Familiale du ministère de la santé publique, l'objectif général de ces ateliers est de contribuer à l'amélioration de l'offre de service des Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) /Soins Après Avortement (SAA).



Quelques statistiques de formations organisées par la Direction de la Santé Familiale du Ministère de la Santé Publique avec l'appui de la Société de Gynécologie et Obstétrique du Cameroun (SOGOC) et de l'Unfpa :

80

Prestataires de santé formés en Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence, pour la prise en charge des femmes enceintes et nouveau-nés présentant des complications au cours de la grossesse et de l'accouchement pour éviter les décès maternels.

24

Personnels formés en Prise en Charge Intégrée de la Mère et de l'Enfant (PCIME) Clinique

24

Personnels en prise en charge syndromique des IST et conseils pour le dépistage volontaire du VIH.

15

Médecins formés en chirurgie obstétricale d'urgence et anesthésie.

14

Infirmiers formés en chirurgie obstétricale d'urgence et anesthésie

Témoignage des bénéficiaires



Mme Dooh Véronique
Chef Bureau Santé et Surveillance Générale à l'Hôpital de District de Mvangan formée en SONEU :

« J'ai un sentiment de satisfaction, dans la mesure où cette formation est tombée à pic, au moment même où le personnel avait besoin d'être recyclé en la matière. Elle nous a rafraîchi énormément les connaissances. Les techniques apprises nous ont permis de sauver plusieurs vies. « J'ai fait accoucher une dame à qui j'ai demandé d'attendre au moins 12 heures. Cette femme a eu une hémorragie et je lui ai sauvé la vie par la suite ». Cette formation permet de mettre en pratique l'utilisation du partogramme et « d'agir à temps ». Toutefois, l'UNFPA et la BAD doivent renforcer les compétences des accoucheuses traditionnelles chez qui se passent la plupart des accouchements ».



M. Esoia Simon Pierre

« Cette formation a été la bienvenue, parce que nous n'avions pas d'anesthésiste dans notre Formation Sanitaire. Toutefois, « Il a fallu du temps pour maîtriser les enseignements ». Il y a eu beaucoup d'amélioration, parce que le Médecin formait le personnel sur le tas. Cette amélioration va à l'avantage des patients car nous appliquons ces enseignements pendant les interventions chirurgicales simples et compliquées. »

Infirmier anesthésiste, à l'Hôpital de District de Mvangan a été formé en chirurgie obstétricale et en anesthésie.



M. Tidi Bira Benjamin

Surveillant Général de l'Hôpital de District de Lolodorf formé en prise en charge syndromique des IST :

« Cette Formation a été une très bonne initiative, dans la mesure où certaines Formations Sanitaires ne disposent pas de Laboratoires et du personnel formé en la matière. Elle est donc un moyen pratique pour intervenir sur les cas des IST qui se présentent à nous. Cette Formation a été restituée dans le District lors de notre réunion de coordination. Elle est bénéfique car les malades peuvent être consultés directement, sans avoir à passer par le laboratoire. En outre, tous les patients en milieu rural ne disposent pas de moyens financiers leur permettant de faire des consultations et des examens médicaux. Dans notre zone, il y a beaucoup de cas des IST que nous recevons dans nos Formations Sanitaires. Il y aura par conséquent des résultats concrets ».

~~15000F~~ 6000F : prise en charge d'un accouchement simple dans un centre de santé

~~80000F~~ 40000F : prise en charge complète accouchement par césarienne

DES COÛTS RÉDUITS POUR AUGMENTER L'ACCÈS À UN ACCOUCHEMENT ASSISTÉ PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ DANS UNE FORMATION SANITAIRE

Afin de permettre aux plus démunis d'avoir accès aux soins de santé maternelle notamment l'accouchement assisté par un personnel qualifié, l'UNFPA en partenariat avec le gouvernement, à travers le C2D, a démarré en juin une stratégie de pré positionnement des kits obstétricaux qui réduit de plus de la moitié le coût d'un accouchement simple. Le paiement de la somme de 6000F CFA au lieu de 15000F CFA habituel, donne droit à la prise en charge d'un accouchement simple ainsi qu'une valise d'urgence pour les complications simples ne nécessitant pas d'intervention chirurgicale. Pour la prise en charge d'une césarienne, la somme demandée est de 40 000 FCFA au lieu de 80 000 F CFA qui est le coût réel. Aucun autre frais n'est demandé à la patiente à l'exception des frais de transfusion sanguine lorsque c'est nécessaire. onze districts de santé dont quatre dans la région du Nord, quatre à l'Etrême-Nord et trois dans l'Adamaoua bénéficient de cette stratégie qui en est encore à sa phase pilote.



LANCEMENT DU PREMIER RAPPORT MONDIAL SUR LA PRATIQUE DES SAGES-FEMMES.

Officiellement lancé le 20 juin 2011 à Durban en Afrique du Sud, ce rapport présente la situation de la pratique de sages-femmes dans 58 pays dont le Cameroun. D'après ce rapport, en 2010 au Cameroun, on ne dénombrait que 122 sages-femmes diplômées d'état pour près de 3000 formations sanitaires existantes dans 2215 publiques.

Ce rapport est disponiblesur notre site web : cameroon.unfpa.org

JOURNÉE AFRICAINE DE LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET NÉONATALE (JARMMN) :

LA MORTALITÉ MATERNELLE, UNE RESPONSABILITÉ DE TOUS

“ Le Cameroun s’engage à ouvrir 8 écoles de sages-femmes à travers le pays ”

Lors de la célébration de la journée africaine de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale le 17 juin à l'hôpital central de Yaoundé, le ministre de la santé publique a rappelé la responsabilité de tous dans ce combat pour sauver les mères et les enfants. Le représentant de l'UNFPA, s'exprimant au nom de cinq agences des Nations Unies (Banque Mondiale, OMS, UNICEF, ONUSIDA et UNFPA)

a relevé que le Cameroun a fait preuve de responsabilité en intensifiant ses actions à travers la campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique et en s'engageant à ouvrir d'ici septembre 8 écoles de sages-femmes à travers le pays.



DE NOUVELLES DIRECTIVES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Lors de l'atelier national de finalisation et de validation des documents actualisés de santé de la reproduction du 27 juin au 1er juillet, les principales innovations ont porté sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) et la minute d'or en réanimation néonatale



Pour ce qui est de la PTME, 4 nouvelles directives ont été apportées :

- Les prestataires de soins sont tenus de proposer le dépistage gratuit aux femmes enceintes
- Chaque femme enceinte VIH+ devra bénéficier gratuitement d'une numération des CD4 en vue de déterminer son éligibilité au traitement antirétroviral (TAR) ;
- Pour les femmes non éligibles au TAR, une thérapie antirétrovirale prophylactique sera distribuée gratuitement au couple mère-enfant sous forme d'un pack unitaire « mother Baby Pack » ;
- Compte tenu des risques élevés de transmission du VIH par le lait maternel, le personnel de santé veillera à assurer le relais du « Mother Baby Pack » lors de la première consultation post natale pour assurer la poursuite de l'allaitement protégé.

La minute d'or, quant à elle, consiste à mettre l'accent sur la réanimation du nouveau-né dans les 20 premières secondes postnatales pour réduire la mortalité néonatale. Pour le rendre effectif, un programme d'équipement en matériel et de formation du personnel de santé à l'utilisation des ballons d'oxygénation sur le nouveau-né va être mis en place.

L'INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUES (IFORD) REÇOIT LE PRIX DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION « 2011 »

Prof Evina Akam et Prof Jean Tabi Manga

Le Prix des Nations Unies pour la Population est décerné chaque année par le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population à des personnes et des institutions qui ont accompli des réalisations remarquables dans la sensibilisation du public aux problèmes de population et à leurs solutions.



Le prix décerné à l'IFORD le 16 juin 2011, au siège de l'ONU (Organisation des Nations Unies) à New-York, marque la reconnaissance au niveau international de 40 années d'efforts en matière d'appui au développement des pays africains d'expression française. En effet, c'est près de 800 spécialistes des questions de population et développement qui ont été formés. L'IFORD aujourd'hui a diversifié ses domaines d'intervention pour y inclure : l'appui à la conception, réalisation et valorisation des recensements et autres opérations de collecte de données d'envergure, le suivi-évaluation des politiques sociales (éducation, santé, emploi...).

Le prix a été décerné cette année par le SG adjoint des Nations Unies au prof Mohammad Jalal Abbasi-Shavasi, du département de démographie de l'université de Téhéran (Iran), et à l'IFORD qui était représenté par le prof. Jean TABI MANGA (Recteur de l'Université de Yaoundé II-SOA, université de rattachement) et le Prof. EVINA AKAM (Directeur Exécutif par Intérim de l'IFORD).

Le Directeur Exécutif a.i. de l'IFORD lors de la remise du prix, a exprimé ses sincères remerciements à l'ensemble des Etats Membres, en particulier au Pays hôte, le Cameroun, à l'Université de Yaoundé II et à l'UNFPA qui a toujours cru et soutenu l'IFORD depuis sa création jusqu'à ce jour.

LES JEUNES LEADERS FORMÉS EN ANALYSE DE DOCUMENTS DE POLITIQUE PUBLIQUE

L'UNFPA a décidé d'accompagner les organisations de jeunes au Cameroun à se doter d'un argumentaire pour porter le plaidoyer d'un meilleur positionnement de la question des jeunes dans les politiques publiques notamment le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) – cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020.

Cette action est conduite à titre expérimentale au niveau de six (06) pays africains dont le Cameroun, dans le cadre d'une initiative dirigée par les jeunes pour la promotion et le développement des jeunes en Afrique.

L'objectif visé est d'amener un groupe de dix (10) à quinze (15) jeunes leaders à disposer des outils pour une analyse des politiques publiques, à identifier le niveau de prise en charge de la question des jeunes et des adolescents dans les documents de politique économique et sociale en vue d'assurer le plein développement des jeunes, leur participation à la vie économique et sociale et la garantie de leurs droits en matière de santé de la reproduction y compris leurs droits à une prévention à l'infection en VIH/Sida.

Sur la base du diagnostic de l'état de prise en charge des questions relatives aux jeunes par le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi – cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, les participants à l'atelier de formation ont élaboré un argumentaire et des stratégies pour collaborer avec les pouvoirs publics à assurer un meilleur positionnement des problèmes jeunes dans la politique économique et sociale et une meilleure implication des jeunes dans la mise en œuvre et l'évaluation périodique des politiques publiques. Ce document est disponible sur notre site web : <http://cameroon.unfpa.org>



Ce que la formation m'a apporté

Au sortir de cet atelier de formation, j'ai personnellement acquis les outils pour une analyse des politiques publiques qui me permettent désormais d'identifier le niveau de prise en compte des besoins multisectoriels des jeunes dans les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

D'ailleurs les exercices pratiques ont porté sur une lecture du DSCE (2010-2020) en vue de déterminer la place réservée aux jeunes au regard des indicateurs bien précis, ainsi que la production d'argumentaire de négociation pour le plaidoyer auprès du gouvernement. (Voir Déclaration adoptée au sortir de cette formation sur le site internet de l'UNFPA-Cameroun).

A la fin de cette formation, nous avons mis sur pied un groupe technique appelé « IMPACT 2020 », afin d'accompagner le gouvernement du Cameroun à traduire les recommandations de la « Déclaration » dans les faits si nous voulons assurer le plein développement des jeunes, leur participation à la vie économique et sociale et la garantie de leurs droits en matière de santé de la reproduction y compris leurs droits à une prévention à l'infection en VIH/SIDA.

Une restitution des travaux sera organisée auprès d'autres leaders jeunes et organisations jeunesse nationales pendant la semaine de la jeunesse de février 2012.

Par : Alain WADJE
Coordonnateur Association JEUNESSE ET VIE

UNFPA c'est ...

Découvrez ceux qui travaillent à la mise en oeuvre de notre mandat

Assistante du Représentant

En tant que jeune, c'est avec beaucoup de bonheur que je travaille à l'UNFPA au Cameroun depuis avril 2008 en qualité d'Assistante. J'ai compris que même en jouant un rôle administratif, je contribue à redonner le sourire à beaucoup de Jeunes filles et Garçons et de femmes partout au Cameroun « je suis un maillon d'une chaîne ». C'est la raison pour laquelle, pour chaque dossier et ce de façon quotidienne, je donne le meilleur de moi-même, dans le traitement des dossiers (courriers, requêtes, projets administratifs, rapports etc), je me rassure que je garde une bonne mémoire des flux d'information entre l'UNFPA et l'extérieur, je veille à ce que tous les dossiers qui me sont attribués soient traités à temps et suivi jusqu'à leur aboutissement. Mon secret, aimer ce que je fais et oser. Ce n'est qu'un pan du travail que je fournis, je saisis le plus souvent les opportunités qui se présentent pour faire du plaidoyer auprès du Management, notamment en terme d'idées sur comment nous pouvons faire les choses différemment.

En plus, depuis 2010, j'ai développé des compétences en communication que je mets au profit de l'Organisation et dans ce cadre, je participe à l'animation des lettres d'information de l'Organisation, aux revues de presse, à la rédaction d'article. Pour moi, le mandat de l'UNFPA et pour les jeunes en particulier, est également traduit par le fait que l'organisation offre aux jeunes l'opportunité de s'exprimer.



Mlle NGO Itima Germaine

Analyste de programme / Responsable du sous-bureau de Garoua

J'ai commencé en 2000 comme conseiller technique en SR pour le centre, ensuite pour le centre et l'est et aujourd'hui, je suis responsable du sous-bureau de Garoua.

C'est en travaillant dans les services de maternité et j'ai pris conscience de la gravité de l'impact du décès d'une femme en donnant la vie. Je me suis rendu compte que les causes de la plupart de ces décès étaient évitables par des actions relativement simples au sein de la communauté et au sein des formations sanitaires avec l'appui du gouvernement et des partenaires au développement. Cette envie de contribuer à réduire les décès maternels m'a conduit à travailler avec certaines organisations et par la suite, l'UNFPA qui est le leader dans ce domaine.

Ce travail m'enrichit à travers les expériences accumulées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des différents programmes de l'UNFPA. Il m'apporte également au quotidien la satisfaction de pouvoir contribuer chaque jour à améliorer la santé des mères.

J'apporte à l'UNFPA par mon travail un environnement favorable ; Un accès à des informations claires, précises et adaptées ; Un accès à des services de SR complets de qualité ; Une approche multisectorielle et intégrée ; Le respect des diverses croyances religieuses, des convictions morales, des références culturelles et des pratiques propres aux communautés tout en appliquant pour ce qui est des droits de l'homme, les normes internationalement reconnues.



Dr. Njiki Rostand